



## TARIFS ET CONDITIONS

10 mois par année (dès la rentrée scolaire 2023 – 2024)

### Enseignement obligatoire

<b>Cycle d'Orientation</b>	9 CO (1 <sup>ère</sup> année), y compris les études surveillées	CHF 16'500,-
	10 CO (2 <sup>e</sup> année), y compris les études surveillées	CHF 16'500,-
	11 CO (3 <sup>e</sup> année), y compris les études surveillées	CHF 16'500,-

Frais fixes	Frais administratifs, fournitures scolaires & sorties pédagogiques	CHF 1'000,-
-------------	--	-------------

Repas	4 jours par semaine	par mois	CHF 250,-
	3 jours par semaine	par mois	CHF 200,-
	2 jours par semaine	par mois	CHF 150,-
	1 jour par semaine	par mois	CHF 100,-

### Enseignement post-obligatoire

<b>La Première</b>	1 MC (1 <sup>ère</sup> année maturité / commerce), y compris les études surveillées	CHF 16'000,-
--------------------	---	--------------

<b>Section Commerce</b>	2 DC (2 <sup>e</sup> année)	CHF 15'000,-
	3 DC (3 <sup>e</sup> année)	CHF 16'000,-

<b>Section Maturité</b>	2 MS (2 <sup>e</sup> année), y compris les études surveillées	CHF 17'500,-
	3 MS (3 <sup>e</sup> année), y compris les révisions du mois d'août	CHF 18'500,-
	4 MS (4 <sup>e</sup> année), y compris les révisions du mois d'août	CHF 18'500,-

Frais fixes	Frais administratifs, fournitures scolaires & sorties pédagogiques	CHF 1'200,-
-------------	--	-------------

### Conditions de paiement

L'écolage est facturé en une seule fois pour toute l'année. Il est payable d'avance par mois ou en un seul versement. Le mode de paiement doit être indiqué sur le bulletin d'inscription. Ces conditions sont applicables aux parents des élèves domiciliés en Suisse et aux frontaliers. Pour les autres élèves, l'écolage doit être acquitté en deux versements égaux : le premier à l'inscription, le second au début de janvier. Toute demande d'inscription ou de réinscription à l'École Bénédict est subordonnée au paiement des frais administratifs. Ces derniers sont non remboursables.

Banque Migros : CH10 0840 1000 0529 7455 3

